

# DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2023 : **VOTEZ SUD !**

**Une équipe renouvelée, avec des candidats répartis dans tous les bâtiments de l'entreprise !**



## **Le 1<sup>er</sup> tour des élections est réservé aux listes syndicales ! Pourquoi ?**

Au-delà du rôle des membres du CSE, le choix d'un syndicat est primordial. En effet :

- ➔ Ce n'est pas le CSE qui négocie les accords de votre entreprise,
- ➔ Ce n'est pas le CSE qui négocie vos horaires et amplitude de travail,
- ➔ Ce n'est pas le CSE qui participe aux négociations salariales...

*Tout cela est le rôle du syndicat qui aura fait le plus de voix au 1<sup>er</sup> tour des élections CSE !*

Cela arrange toujours les patrons de vous inciter à voter uniquement au 2<sup>ème</sup> tour en vous faisant croire que vous aurez plus de choix de candidatures. Contrairement au syndicat, le CSE a un rôle consultatif.

## **Un vote électronique à cause de la direction ? Non à cause de la CGT !**

Pour la première fois dans l'histoire de l'usine Bodet à Trémentines, la direction a proposé un vote électronique. Pour cela il fallait l'accord d'un syndicat, SUD s'est opposé au vote électronique mais c'est la CGT Bodet qui a insisté pour signer cet accord et mettre en place le vote électronique.

A la demande de SUD, un bureau de vote avec un ordinateur dans un isoloir sera présent en **salle de formation** :

**Mercredi 27 septembre de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30**

**Vendredi 29 septembre de 8h30 à 12h**

## ***NOS PROPOSITIONS***

**Tout ce que nous construirons, nous le construirons avec vous, et nous serons à l'écoute de toutes vos demandes.**

En attendant vos idées, voici quelques propositions :

### **Activités Sociales et Culturelles**

- ✓ Maintenir toutes les activités déjà en place au CSE, les améliorer et en proposer de nouvelles :
  - Billeterie, chèque vacances, arbre de Noël, journée pêche...
- ✓ Continuer à travailler avec les autres CSE du groupe Bodet.
  - Nous considérons que quelque soit leur filiale nos collègues doivent bénéficier des mêmes avantages.
- ✓ Négocier une augmentation du budget afin de pouvoir offrir plus de prestations.
  - Le budget du CSE Time & Sport est seulement de 0,42 % de la masse salariale.
  - C'est un des budgets les plus faibles de France, la moyenne étant de 1 %.
  - Plus de 50 % des entreprises versent plus de 1 % et seuls 29 % des entreprises versent moins de 0,5 %

### **Partage des richesses**

- ✓ Renégocier l'accord de participation
  - Aujourd'hui même si Bodet fait des bénéfices, la somme reversée aux salariés est dérisoire.
- ✓ Revenir à une part d'Augmentation Générale lors des NAO
  - En 2023, alors que l'entreprise a fait des bénéfices records et que nos collègues subissaient une très forte inflation, on retrouve malheureusement des salariés qui ont eu 0 % d'augmentation, même pas 1 centime !

### **Temps de travail**

- ✓ En finir avec cet accord d'aménagement de temps de travail qui impose le rachat de 8 RTT par an par l'entreprise.
  - Les salariés doivent avoir le choix de récupérer leurs heures en temps ou en argent.
- ✓ Remettre des limites sur le recours au travail le samedi ou en 2x8.
  - Revenir aux règles en vigueur de l'accord 2018-2022, avant que la CGT négocie un accord permettant de travailler un nombre de samedi illimité.
  - Nous ne nous opposons pas systématiquement au 2x8 lorsque cela est justifié, mais cela doit rester du cadre de l'exceptionnel selon le service.